



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise de l'industrie betteravière

Question au Gouvernement n° 3273

Texte de la question

CRISE DE L'INDUSTRIE BETTERAVIÈRE

M. le président. La parole est à Mme Marianne Dubois.

Mme Marianne Dubois. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre et j'y associe mes collègues Olivier Marleix et Julien Dive – mais j'aurais pu en citer bien d'autres.

Nous assistons depuis plusieurs mois à la mise à mort de toute une filière, celle de l'industrie betteravière française – une mise à mort sciemment organisée par les gouvernements successifs de votre majorité. La cause : la jaunisse virale introduite par un puceron qui touche 100 % des plantations dans ma région, le Centre-Val de Loire. Le remède : l'enrobage des semences avec des néonicotinoïdes, que vous avez interdit.

M. Pierre Cordier. Eh oui !

Mme Marianne Dubois. Pour sauver leur campagne, certains exploitants ont pratiqué jusqu'à six traitements d'insecticides, sans aucun résultat. C'est un non-sens environnemental et économique !

M. Pierre Cordier. Dites à Didier Guillaume de revenir !

Mme Marianne Dubois. Dans ma région, ce sont 31 000 hectares, 1 700 exploitations, désormais trois sucreries – depuis la fermeture récente de celle de Toury – et 5 000 emplois directs et indirects que vous sacrifiez, sans compter la perte immédiate de 1 000 euros par hectare. Sans solution technique, nous allons assister, dès l'année prochaine, à l'abandon de milliers d'hectares de culture betteravière. Puis les fermetures de sucreries s'enchaîneront faute de disposer de matières premières en quantité suffisante pour atteindre le seuil de rentabilité.

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation multiplie les déplacements et constate le désastre. Mais les belles photos, les belles paroles et les beaux articles ne sauveront pas nos agriculteurs, n'empêcheront pas la fermeture de nos usines.

M. Pierre Cordier. C'est cela qui est historique !

Mme Marianne Dubois. Ils ne protégeront pas davantage nos concitoyens de futures importations massives de sucre produit dans des conditions sanitaires et environnementales très éloignées de celles que vous nous imposez.

M. André Chassaigne. Très bien !

Mme Marianne Dubois. Monsieur le Premier ministre, allez-vous avoir le courage et l'honnêteté de dire à nos agriculteurs et industriels que vous les abandonnez ? Ou, au contraire, allez-vous avoir le courage de mettre en pratique les paroles présidentielles en permettant l'enrobage protecteur des semis de betteraves dès 2021, dans l'attente d'une autre solution technique viable ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – MM. André Chassaigne et Benoît Potterie applaudissent également.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Il se passe en ce moment une catastrophe dans les champs de betterave : un puceron vert inocule aux plantes un virus, celui de la jaunisse, qui bloque la photosynthèse et la croissance des bulbes de betterave.

M. Maxime Minot. C'est ce qu'a dit Mme Dubois ! Vous avez bien résumé !

M. Julien Denormandie, ministre . C'est toute une filière qui est, en effet, menacée.

Madame Dubois, nous nous retrouvons sur un point fort : il faut trouver une solution. Vous dites que je vais m'amuser dans les champs à faire des photos ; toutes celles et tous ceux qui me connaissent trouveront que c'est un peu fort de café ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)* Voilà trois semaines que je travaille d'arrache-pied pour trouver une issue à la crise.

Parlons franchement : le Gouvernement actuel est en train de mettre en application une loi votée en 2016. Voilà la réalité !

M. Pierre Cordier. Macron était alors au Gouvernement !

M. Julien Denormandie, ministre. Je respecte le pouvoir législatif que vous représentez. Où est donc la proposition de loi que vous auriez pu déposer depuis quatre ans pour dire aux Français que vous voulez revenir sur l'interdiction des néonicotinoïdes ? *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. N'importe quoi ! La majorité, c'est vous !

Un député du groupe LR . Branquignol !

M. Pierre Cordier. Ben voyons ! C'est la faute de l'opposition qui n'a pas déposé de proposition de loi !

M. Julien Denormandie, ministre . Chacun doit assumer ses responsabilités ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Sylvain Maillard. Il a raison !

M. Pierre Cordier. Sylvain Maillard n'y connaît rien à la betterave ! Il n'y a pas de betterave à Paris !

M. Julien Denormandie, ministre . Je respecte le secteur de la betterave, si important pour notre souveraineté alimentaire, et ne l'abandonnerai jamais ! Mais le pouvoir exécutif ne peut pas changer la loi sans le concours du pouvoir législatif. On a donc aujourd'hui un choix : soit on change la loi, soit on offre à la filière un soutien financier massif. Nous travaillons sur la question avec le Premier ministre, mais chacun doit assumer ses responsabilités.

M. Frédéric Reiss. C'est la faute des écologistes !

M. Pierre Cordier. Didier Guillaume, reviens !

M. Julien Denormandie, ministre . Je m'engage, devant toute la filière, à travailler autant qu'il le faudra pour trouver des solutions, car jamais je ne l'abandonnerai. Plutôt que des polémiques, l'enjeu mérite du travail. C'est bien à cela que je m'attelle, non à prendre des photos ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, UDI-I et Agir ens.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3273

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [29 juillet 2020](#)